

RGPD - Préparer la certification DPO CNIL

Certifiez vos compétences de DPO - Certification incluse

 Présentiel ou en classe à distance



1 jour (7 h)

Prix inter : 1.890,00 € HT
Forfait intra : 2.670,00 € HT

Réf.: MG838

Depuis le 25 mai 2018, un DPO est obligatoire dans toutes les entreprises et administrations qui sont amenées à traiter des données sensibles à grande échelle. Vous avez les compétences pour assurer cette nouvelle fonction, faites-les reconnaître!

Acteur clé de la conformité au RGPD, le délégué à la protection des données - DPO doit en effet disposer de connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données. Le certificat constitue un vecteur de confiance à la fois pour l'organisme faisant appel à ces personnes certifiées mais également pour ses clients, fournisseurs, salariés ou agents. Dans le cadre de cette formation d'une journée, vous pourrez évaluer vos connaissances et vos chances d'obtenir cette certification de haut niveau sur la base d'un QCM de 100 questions conçu par des experts selon les exigences de la CNIL. Le stagiaire pourra passer l'examen de certification des compétences du DPO qui se déroule auprès de l'APAVE, organisme de formation agréé.

Cette formation prépare à la certification Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'APAVE.

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- DPO, référents protection des données personnelles en fonction ou ayant suivi une formation (ou plusieurs formations) pour un total de 35 heures.
- A noter, il n'est pas exigé d'être désigné en tant que délégué pour être candidat à la certification des compétences du DPO.



Prérequis

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ET avoir suivi une formation de 35 h en matière de protection des données personnelles reçue par un organisme de formation
- Ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles
- Avoir suivi la formation "RGPD - Devenir délégué à la protection des données (DPD/DPO)" (MG805) ou posséder des connaissances équivalentes
- **Disposez-vous des connaissances nécessaires pour suivre cette formation ? Testez-vous !**

Programme

1 - Introduction

- Déroulement de l'examen
- Les conditions d'obtention de la certification

2 - Le contenu de l'évaluation

- Étude des compétences et des savoir-faire évalués dans la délibération n°2018-318 du 20 septembre 2018
- Réglementation générale en matière de protection des données et mesures prises pour la mise en conformité (50% des questions)
- La responsabilité (30% des questions)
- Les mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données au regard des risques (20% des questions)

- Étude de la typologie et la tournure des questions
- Les conditions d'obtention de la certification

3 - Examen blanc

- quiz de 100 questions inspirées de l'examen en vigueur

4 - Corrections du quiz et explications

- Reprise du quiz avec la correction instantanée, question par question

5 - Échanges sur les thèmes problématiques et questions supplémentaires

- Discussion sur les questions dites "pratiques" et partage d'expériences
- Salves de questions corrigées

6 - Conclusion



Les objectifs de la formation

- Se mettre en conditions réelles de passer l'examen de certification des compétences du DPO de la CNIL
- Se préparer aux typologies de questions
- Organiser son programme de révision afin de se donner toutes les chances de réussir l'examen de certification
- Passer l'examen à blanc
- Passer l'examen de certification des compétences du DPO de la CNIL



Evaluation

- Pendant la formation, le formateur évalue la progression pédagogique des participants via des QCM, des mises en situation et des travaux pratiques. Les participants passent un test de positionnement avant et après la formation pour valider leurs compétences acquises.



Les points forts de la formation

- Cette formation est animée par un formateur certifié DPO de l'APAVE(organisme agréé par la CNIL)
- Cette formation au cours de laquelle les participants passent un examen blanc prépare activement à l'examen de certification du DPO fourni.
- Le participant s'inscrit à la date choisie à l'issue de sa formation pour passer la certification en présentiel ou en distanciel auprès de l'APAVE
- Support de cours remis sur clé USB.



Dates et villes 2026 - Référence MG838



Dernières places disponibles



Session garantie

Nantes

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

Toulouse

le 6 mars

le 3 juil.

le 25 sept.

Strasbourg

le 6 mars

le 25 sept.

le 18 déc.

A distance

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

le 11 mai

le 25 sept.

Sophia Antipolis

le 6 mars

le 25 sept.

le 18 déc.

Rouen

le 6 mars

le 25 sept.

le 18 déc.

Bordeaux

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

Paris

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

le 11 mai

le 25 sept.

Rennes

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

Lyon

le 6 mars

le 3 juil.

le 18 déc.

Marseille

le 11 mai

le 3 juil.

le 25 sept.

Lille

le 11 mai

le 3 juil.

le 25 sept.

Aix-en-Provence

le 11 mai

le 3 juil.

le 25 sept.